

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18/12/2023

| Nombre de membres |          |                           |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents         | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 8                 | 6        | 7                         |

| Vote           |
|----------------|
| A l'unanimité  |
| Pour : 7       |
| Contre : 0     |
| Abstention : 0 |

L'an 2023, le 18 Décembre à 18:00, le Conseil Municipal de la Commune de Presly s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur MOREAU Nicolas, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 12/12/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 12/12/2023 .

**Présents** : Mmes : LE PELLEY DUMANOIR Sophie, ROQUES Catherine, MM : , CLOZIER Cyrille, LOHSE Philippe, MANDRA Rodolphe, MOREAU Nicolas

**Excusé**: M. BEDET Sébastien donne procuration à M. MOREAU Nicolas. GRIVEL Christelle,

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture du Cher  
Le :  
Et  
Publication ou notification du :

**A été nommé(e) secrétaire :**

### 2023-33 – BONS DE NOEL 2023

M. le Maire donne au conseil municipal le bilan des bons de Noël de l'année 2022.

Au vu des éléments fournis, il propose de renouveler pour 2023,

- La distribution d'un bon d'achat aux personnes de 70 ans et plus, d'un montant de 70€.

A faire valoir soit au Panier Sympa à Neuvy-sur-Barangeon  
ou à l'Épicerie Chapelloise à la Chapelle d'Angillon.

**A l'unanimité, le conseil municipal accepte la proposition pour l'année 2023.**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 19/12/2023  
Le Maire  
Nicolas MOREAU



Secrétaire de séance  
Sophie LE PELLEY DUMANOIR

Transmis au contrôle de légalité le 20/12/2023  
Publication sur le site internet de la commune le 20/12/2023

# Acte à classer

2023-33

|                |                                 |             |          |
|----------------|---------------------------------|-------------|----------|
| <b>1</b>       | <b>2</b>                        | <b>3</b>    | <b>4</b> |
| En préparation | En attente retour<br>Préfecture | > AR reçu < | Classé   |

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2023-12-22T16-32-17.01 ( MI249968194 )

Identifiant unique de l'acte : 018-211801857-20231218-2023-33-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : BONS DE NOEL 2023

Date de décision : 18/12/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires  
7.1.2. Décisions budgétaires

Identifiant unique de l'acte  
antérieur :

Acte : 2023 33.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 22/12/23 à 16:32

Par SESTRE Corinne

Transmis

Date 22/12/23 à 16:32

Par SESTRE Corinne

Accusé de réception

Date 22/12/23 à 16:37